



RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Le 31 mai 2024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SOUTIEN À LA CAMPAGNE DE BOYCOTT, DE DÉSinVESTISSEMENT ET DE SANCTIONS CONTRE LES INSTANCES ÉTATIQUES ET LES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES ISRAÉLIENNES

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le non-respect constant par le gouvernement d'Israël des résolutions de l'ONU concernant la fin de l'occupation et de la colonisation des territoires palestiniens occupés illégalement en vertu du droit international ainsi que le droit au retour des personnes réfugiées palestiniennes;

ATTENDU [l'appel](#) lancé à la communauté internationale en 2005 par un très grand nombre d'organisations de la société civile palestinienne¹ à mener une campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions (BDS) contre les instances étatiques israéliennes tant que celles-ci ne se conformeront pas au droit international;

ATTENDU que de nombreuses organisations syndicales et d'associations professionnelles à travers le monde se sont jointes à la campagne BDS, dont au Québec, depuis 2015, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à laquelle est rattachée le SPUQ (<https://www.csn.qc.ca/actualites/la-csn-se-joint-au-mouvement-mondial/>) et plus récemment le Syndicat général des professeures et professeurs de l'Université de Montréal (SGPPUM);

ATTENDU la résolution [24CS789](#) du SPUQ en solidarité avec la population civile de Gaza affectée par la guerre demandant notamment un cessez-le-feu entre les parties au conflit ainsi qu'un « examen [des] engagements et placements financiers [du CA et de la Fondation de l'UQAM et du Cartel intersyndical du régime de retraite et des assurances collectives de l'UQ (CIRRAC)] pour s'assurer qu'ils ne contribuent pas au soutien d'entreprises et d'activités économiques directement liées à la poursuite des hostilités à Gaza ou associées à la colonisation israélienne dans les territoires occupés »;

ATTENDU que de nombreuses associations et instituts universitaires à travers le monde ont adopté des résolutions d'appui à BDS, chacune à leur manière, dont l'American Anthropological Association, la Middle East Studies Association, et, au Québec, l'Institut de recherche d'études féministes (IREF) ainsi que l'Institut Simone de Beauvoir (Université Concordia);

IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :

EXPRIME sa solidarité avec la lutte du peuple palestinien contre l'occupation et pour son droit à l'autodétermination;

ENDOSSE l'appel de la société civile palestinienne du 9 juillet 2005 à se joindre au mouvement BDS, qui exige que le gouvernement d'Israël « honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens [Palestiniennes] à l'autodétermination » et respecte les préceptes du droit international en « mettant fin à son occupation et à sa colonisation de [tous les territoires occupés] et en démantelant le Mur », en « reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens [israéliens,

¹ <https://bdsmovement.net/bnc>



citoyennes israéliennes d'ascendance palestinienne] à une égalité absolue » et en « respectant, protégeant et favorisant les droits des [personnes] réfugié[e]s palestinien[ne]s à revenir dans leur maison et propriétés comme stipulé dans la résolution n° 194 [section III, 11 décembre 1948, ONU] »;

REÇOIVE et APPROUVE la résolution du Conseil d'administration 2024-A-19417 du 29 mai 2024 sur la situation en Palestine et en Israël, et l'engagement pris par le Conseil de veiller à ce qu'aucun accord interuniversitaire de l'UQAM entre en conflit avec ses principes directeurs, notamment de promotion de la paix et du développement durable, de respect du droit international humanitaire, ainsi que de l'interdiction de toute forme de discrimination et demande à la CÉ d'en assurer la mise œuvre;

DEMANDE au Conseil d'administration et à la Fondation de l'UQAM ainsi qu'au CIRAC de rendre publique la structure détaillée de leurs investissements;

PRÉCISE que ce boycott cible les institutions et les associations universitaires israéliennes et les personnes qui les représentent officiellement et non pas les individus membres des communautés universitaires israéliennes (professeur·e·s, chercheur·e·s et étudiant·e·s);

INVITE l'UQAM et les membres du SPUQ à développer des collaborations et des partenariats en matière d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités, sur une base individuelle ou collective, avec des universités et des universitaires de la Palestine.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ